

ADMISSIONS 2020-2021

CONDITIONS D'ACCES

En M1 : le candidat est titulaire d'un diplôme national de licence ou d'un diplôme équivalent.

En M2 : le candidat justifie du premier niveau de master (Master 1) ou d'un diplôme équivalent.

Pour tous les candidats (M1 et M2), le master est ouvert en priorité aux étudiants titulaires d'une licence en sciences humaines ou sociales (anthropologie, histoire, philosophie ou sociologie). L'admission au sein de la mention suppose que le domaine de la licence du candidat réponde à la formation choisie, et que son niveau effectif corresponde aux prérequis des enseignements qu'il suivra.

ETAPE 1 : CHOIX DU TUTEUR

En premier lieu, le candidat doit **obtenir l'accord d'un tuteur/directeur de mémoire**, qui acceptera d'encadrer son parcours durant sa scolarité. Le tuteur est choisi parmi les membres de l'équipe pédagogique de la mention Sciences des religions et sociétés de l'EHESS.

Il revient au candidat d'entreprendre la démarche de trouver son tuteur. Pour cela, il prend contact par mail avec un (ou plusieurs) tuteur(s) pressenti(s) parmi les membres de l'équipe pédagogique de la mention. Il peut également être orienté pour le choix d'un tuteur par les responsables de la mention.

[Liste des tuteurs disponible ici](#)

Lui transmettre :

- pour une demande d'admission en **M1** : un CV, les relevés de notes de licence et un projet de recherche (1 à 2 pages) accompagné d'une courte bibliographie
- pour une demande d'admission en **M2** : un CV, relevé de notes de licence et de M1 et un projet de recherche (3 à 6 pages) accompagné d'une courte bibliographie

Si le tuteur accepte de l'encadrer, le candidat lui fait **signer le formulaire de demande d'encadrement** téléchargeable sur le site internet de l'EHESS.

[Formulaire de demande d'encadrement disponible ici](#)

Le formulaire de demande d'encadrement fait partie intégrante du dossier de candidature. Un dossier de candidature qui ne comportera pas cette pièce sera jugé irrecevable.

ETAPE 2 : DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Une fois l'accord du tuteur obtenu, le dépôt de la candidature s'effectue en ligne sur la plateforme de candidature de l'EHESS, accessible depuis le site internet de l'EHESS à compter du 4 mai 2020 à l'adresse suivante : <https://www.ehess.fr/fr/admissions-inscriptions>

Pièces constitutives du dossier de candidature (liste non exhaustive - l'ensemble des pièces devra être déposé sur la plateforme de candidature en ligne) :

- CV
- Lettre de motivation
- Copie de l'ensemble des diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur et relevés de notes – Pour les documents en langue étrangère, traductions en français établis par un traducteur assermenté en France
- Pour les candidats issus d'une CPGE : attestations descriptives du parcours de formation pour les 2 années d'études (ou 3 en cas de khube) mentionnant le nombre d'ECTS validés. Copie des résultats aux concours présentés le cas échéant.
- Copie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité
- Un projet de recherche accompagné d'une courte bibliographie
- Le formulaire de demande d'encadrement signé par le candidat et le tuteur
- Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger : une attestation de niveau de langue française : DELF B2 ou TCF niveau B2 minimum

Calendrier de la campagne d'admission

- 1^{ère} vague : dépôt des candidatures **du 4 mai au 25 juin 2020**
- 2^{ème} vague : dépôt des candidatures **du 25 août au 25 septembre 2020**

Aucun dossier ne sera accepté après le 25 septembre. Tout dossier incomplet sera jugé irrecevable.

La commission pédagogique de la mention examine les candidatures et se prononce sur l'admission ou non en master. La décision d'admission sera notifiée par mail au candidat dans un délai de 2 semaines après la délibération de la commission pédagogique (les dates des commissions seront précisées ultérieurement pour chaque session).